

DEPARTEMENT
DU NORD

COMMUNAUTE
DE
COMMUNES



Extrait du Procès-Verbal
DELIBERATIONS DU CONSEIL

du 7 FEVRIER 2019

Envoyé en préfecture le 11/02/2019

Recu en préfecture le 11/02/2019

Affiché le

11-02-19 SLO
ID : 059-245900758-20190207-2019_02_07_02-DE

Le 7 février 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoët à partir du point 9, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M. Claude Beve, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye à partir du point 9, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, Mme Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Broutele, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger à partir du point 9, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration : Mme Pascale Algoët procuration à M Bruno Ficheux jusqu'au point 8
Mme Rolande Payelleville procuration à M Joseph Catteau
M Laroye procuration à Mme Goedgebuer jusqu'au point 8
M. Jean-Philippe Boonaert, procuration à Mme Nathalie Debaisieux
Mme Bénédicte Brouard procuration à Mme Anne Hiel
Mme Marie-Angèle Delommez procuration à M Bernard Didelot
Mme Delphine Boulenger procuration à M. Joël Duyck jusqu'au point 8

Etait absente : Mme Sophie Caron

Etaient excusés : Mme Anna Di Penta
M. Jacques Parent

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard Cottigny

Administration Générale : Désignation d'un délégué titulaire de la CCFL au sein du Syndicat Mixte Flandre et Lys

Le Président expose au Conseil :

Vu la délibération du 8 septembre 2016 relative à l'élection des délégués au Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre (SMPCF) ;

Vu la délibération du 28 septembre 2017 relative à l'élection des délégués au Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre (SMPCF) ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué au sein du Syndicat Mixte Flandre et Lys, étant donnée la démission d'un conseiller au sein du Conseil Municipal de La Gorgue, et de ce fait de son poste de conseiller communautaire.

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte Flandre et Lys, la CCFL devant désigner 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants pour être représentée au sein de ce syndicat,

Il est donc proposé aux membres du Conseil de procéder à l'élection à bulletin secret, d'un délégué titulaire ;

Monsieur le Président fait appel des candidats.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Michel Bodart.

NB : les autres délégués élus lors des Conseils communautaires des 8 septembre 2016 et 28 septembre 2017 restent inchangés.

Envoyé en préfecture le 11/02/2019

Reçu en préfecture le 11/02/2019

Affiché le 11.02.19 SLO

ID : 059-245900758-20190207-2019_02_07_02-DE

Résultats :

Votants : 37

Blancs : 1

Nuls : 2

Exprimés : 34

Majorité absolue : 18

M. Bodart a obtenu 34 voix et est élu.

Pour extrait conforme au registre

Fait à la CCFL,

Le Président,

Bruno FICHEUX



(Handwritten signature of Bruno Ficheux)